

ARCHÉOLOGIE EN RÉGION CENTRE

LA LGV TOURS-BORDEAUX EN INDRE-ET-LOIRE

DE LA FERME GAULOISE À LA VILLA ANTIQUE
DE « MONTISON » À SORIGNY

Les grands aménagements du territoire sont à l'origine de découvertes archéologiques nombreuses et fructueuses. D'abord objets d'observations succinctes, voire de fouilles, par les érudits locaux, elles n'ont engendré des opérations de sauvetage par des archéologues qu'à partir des années 1970.

La législation actuelle relative à l'archéologie préventive permet de prendre en compte ces aménagements avant les travaux. Le Préfet de région (direction régionale des affaires culturelles – Service régional de l'archéologie) peut décider de la réalisation d'un diagnostic archéologique. Cette première intervention, effectuée le plus souvent sous la forme de tranchées à la pelle mécanique, a pour objectif la détection des vestiges et leur caractérisation.

Traversant trois régions, la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique Tours-Bordeaux s'étend sur 302 km de voies nouvelles pour près de 3 500 ha de travaux, sur lesquels des diagnostics ont été engagés à la demande de Réseau Ferré de France puis du concessionnaire LISEA.

En Indre-et-Loire, les 52 km de voies nouvelles franchissent les vallées de l'Indre et de la Vienne et concernent 18 communes.

Sur les 960 ha du tracé et des travaux connexes, 920 ha ont été diagnostiqués, de juillet 2010 à mars 2013, par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) et le Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (Sadil).

Les 182 sites archéologiques découverts jalonnent l'ensemble du tracé et couvrent toutes les périodes, de la Préhistoire à nos jours. Lorsque les sites nécessitaient une étude approfondie et ne pouvaient être préservés, des fouilles ont été prescrites. 24 opérations ont ainsi été réalisées sur 52 ha entre mars 2012 et juillet 2013 par l'Inrap, le Sadil et les sociétés Éveha, Arkemine, ArchéoLoire et Paléotime. Par ailleurs, sept zones ont pu faire l'objet de mesures conservatoires par une adaptation du projet.

Ces opérations, qui vont nécessiter de longues phases d'étude, apportent de nouveaux éléments de connaissance sur l'occupation du territoire de la Touraine depuis les premières fréquentations humaines du Paléolithique jusqu'à la construction du paysage actuel. Elles ouvrent de riches perspectives de recherche sur un plan archéologique et historique.



Les fouilles archéologiques préventives, menées par l’Inrap au cours de l’été 2012 à « Montison », sur la commune de Sorigny (Indre-et-Loire), ont mis au jour les vestiges d’un habitat rural occupé durant près de trois siècles, de la période gauloise (I^{er} siècle av. J.-C.) à l’Antiquité (II^{ème}-III^{ème} siècle ap. J.-C.).

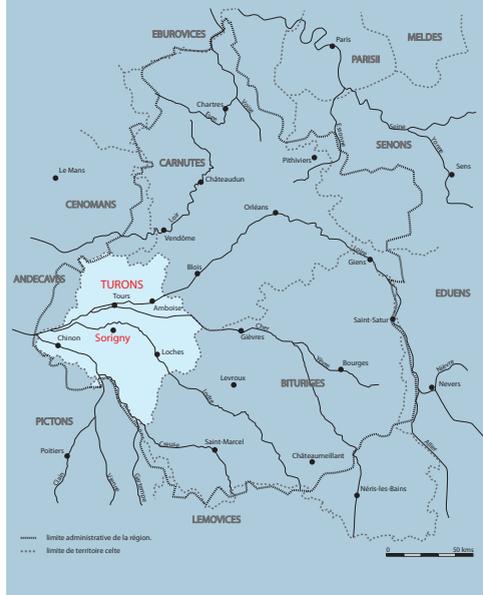
Les centaines de vestiges immobiliers et les très nombreux objets, essentiellement de la céramique, renseignent sur la vie quotidienne des habitants. La forte structuration de l’espace a permis de mettre en relief l’organisation fonctionnelle de l’établissement. La continuité de l’occupation entre les périodes gauloise et antique fournit des éléments de réflexion intéressants sur l’évolution des plans de bâtiments et des techniques de construction.

- Époque moderne ou contemporaine
- Haut Moyen Âge
- Période 2, 70 ap. J.-C. - II^{ème} siècle
- Période 1c, 40 av. J.-C. - 70 ap. J.-C.
- Période 1b, 60 - 40 av. J.-C.
- Période 1a, 80 - 60 av. J.-C.
- Structures non datées
- Sorigny, Montison emprise

1/ Plan général des vestiges découverts
 © Grégory Poitevin (Inrap)

2/ Les peuples gaulois dans la région Centre : le territoire des Turons couvre plus ou moins le département actuel de l'Indre-et-Loire et sa capitale durant l'Antiquité est Tours/*Caesarodunum*

© Fond de carte d'après : Bellet et al. 1999, Couvin 2005



D'UNE FERME GAULOISE...

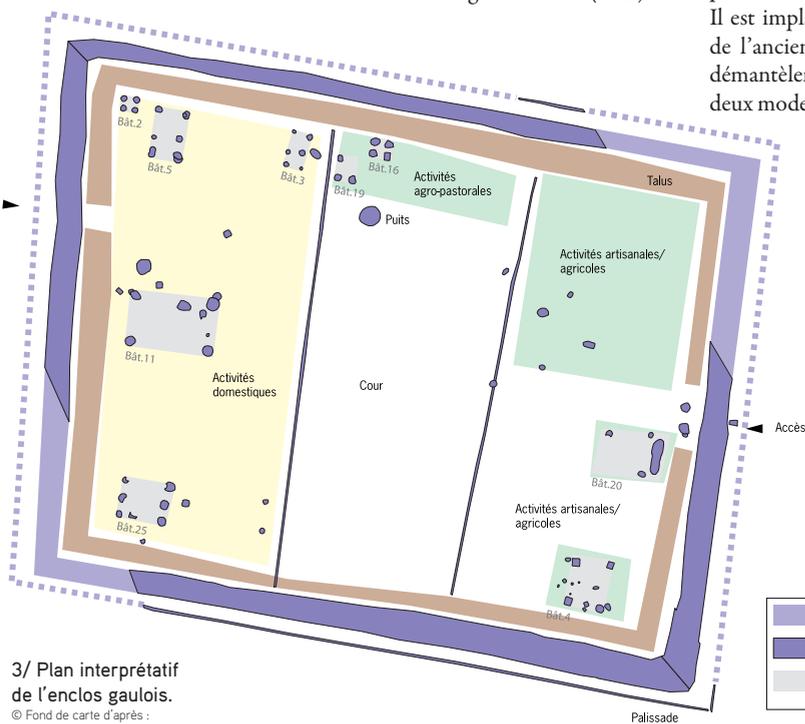
Vers 80 av. J.-C., un premier établissement s'implante sur le site de « Montison », dans le territoire du peuple gaulois des Turons (ill. 2). La position topographique dominante et stratégique, en rebord du plateau, marque son caractère singulier. Le site se trouve à la confluence de deux ruisseaux dont les vallées entaillent profondément le paysage.

Une palissade rectangulaire de 100 m de long sur 80 m de large délimite et protège pour un temps une surface de 8 000 m² qui contient la cellule originelle d'habitat : le bâtiment 5 et le bâtiment de stockage céréalier 2 (ill. 3).

Dans un second temps et rapidement, les limites de l'habitat se renforcent avec le creusement d'un fossé dont les dimensions atteignent 4,30 m de large sur 1,76 m de profondeur, formant ainsi un enclos (ill. 4). Il est implanté le long du périmètre interne de l'ancienne palissade avant son probable démantèlement. L'enclos est subdivisé par deux modestes fossés qui créent trois espaces.

Neuf bâtiments s'alignent le long des différents fossés à l'intérieur de l'enclos.

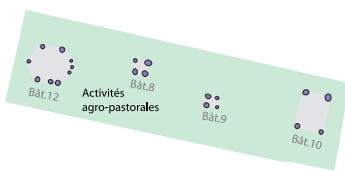
L'accès principal de l'enclos, à l'est, se caractérise par la présence d'un porche « monumental ». Une passerelle enjambe le fossé qui est plus imposant à cet endroit. L'aspect ostentatoire de cette entrée est indéniable.



3/ Plan interprétatif de l'enclos gaulois.

© Fond de carte d'après : Grégory Poitevin (Inrap)

0 40 m



4/ Fouille du fossé d'enclos gaulois se distinguant par la couleur de son comblement
© Equipe Inrap



7/ Peson : poids permettant de lester les fils d'un métier à tisser
© Nicolas Holzem (Inrap)



Cette mise en scène est renforcée par l'édification du bâtiment, dans l'alignement de l'entrée, au fond de l'espace ouest, selon un agencement fréquent sur les sites ruraux gaulois. À « Montison », l'effet de grandeur est accentué par un axe central vierge de toute structure ainsi que par la hauteur des bâtiments, que l'on peut déduire de leurs imposantes fondations (ill. 5).

L'entrée donne directement accès à l'espace oriental de l'enclos, là où se développent les bâtiments 4 et 20, à vocation artisanale et/ou agricole. À part une bande de terrain au nord occupée par des bâtiments et un puits, la partie centrale de l'enclos est totalement dépourvue de vestige. Cette zone correspond à un espace de circulation dédié aussi aux activités agricoles, comme en témoignent les greniers sur poteaux 16 et 19. Le puits alimente l'ensemble des secteurs de l'enclos.

La zone ouest contient les cinq bâtiments restant. Du fait de sa position et de ses dimensions imposantes, peu communes en région Centre, le bâtiment 11 peut être qualifié d'habitation principale. Il est flanqué au nord de deux autres habitations (bât. 5 et 3). Au sud, le puissant bâtiment 25, où l'activité de tissage est avérée, complète le plan du secteur d'habitat (ill. 6 et 7). Ce dernier espace, situé en fond d'enclos, est clairement tourné vers des activités domestiques par opposition aux deux premiers qui sont à vocation agricole et/ou artisanale.

À l'extérieur de l'enclos, quelques mètres plus au sud, mais selon des orientations similaires, deux greniers et deux bâtiments annexes sont dévolus aux fonctions agropastorales.

6/ Pesons contenus dans le comblement d'un trou de poteau après la destruction du bâtiment 25
© Equipe Inrap



5/ Coupe d'un trou de poteau : on peut voir en négatif, la trace de la pièce de bois disparue ainsi que des fragments de torchis provenant de la destruction des murs du bâtiment
© Equipe Inrap



... À UNE VILLA GALLO-ROMAINE



8/ Plan interprétatif de la villa gallo-romaine.

© Fond de carte d'après : Grégory Poitevin (Inrap).

À partir de 70 ap. J.-C., des changements radicaux mais progressifs apparaissent, tant au niveau de l'organisation spatiale et fonctionnelle de la ferme que de son aspect général. Les grands fossés de l'ancien enclos ont progressivement disparu. De nouvelles constructions remplacent les bâtiments gaulois devenus vétustes. Des murs, de modestes fossés et des chemins enserrant les différentes zones, bâties selon une organisation de l'espace typique de la période antique (ill. 8).

Longeant l'habitat au sud, un chemin nous indique la nouvelle entrée principale. Il permet l'accès à un vaste secteur vierge de tout aménagement, interprété comme une





10/ Serpe à croc
© Nicolas Holzern (Inrap)

9/ Partie dormante (fixe)
d'une meule à grains
© Nicolas Holzern (Inrap)



cour. Cette dernière est bordée à l'est par des bâtiments sur poteaux et des enclos destinés à l'élevage. Il est probable que des constructions similaires soient présentes de façon symétrique à l'ouest de cette cour, en dehors de l'emprise de fouille. Cette partie de la ferme, appelée *pars rustica* est vouée aux activités agricoles et/ou artisanales (ill. 9 et 10).

Dans le prolongement de l'entrée et de la cour, un accès empierré matérialise le passage vers le secteur résidentiel de l'exploitation ou *pars urbana*. Cette zone est également délimitée par des fossés et des palissades. L'habitat principal est aménagé avec des murs de pierres et de terre : d'une surface de 200 m², il a une forme rectangulaire (ill. 11). Il est divisé en sept pièces pour les activités domestiques (cuisine, repas, couchage...). La fouille n'a pas livré d'élément indiquant une éventuelle décoration intérieure des bâtiments.

La *pars rustica* et la *pars urbana* sont volontairement disposées de manière symétrique. Elles forment un plan d'exploitation agricole où l'organisation est largement répandue en région Centre et dans toute la Gaule. Au-delà de leur aspect fonctionnel, les fossés et murs de clôture sont des marqueurs visuels de propriété qui participent concrètement à la délimitation de l'espace privé.

La combinaison des champs, des bâtiments agricoles et de l'habitat forme une *villa*, qui sera abandonnée au cours des II^{ème}-III^{ème} siècles ap. J.-C.

11 / Bâtiment gallo-romain
en cours de fouille
© Equipe Inrap



LES ÉVOLUTIONS ARCHITECTURALES

Pour les constructions gauloises, les matières premières employées sont le bois et la terre. Naturellement présentes en grande quantité, celles-ci sont facilement utilisables. Elles ont également l'avantage de permettre une isolation performante.

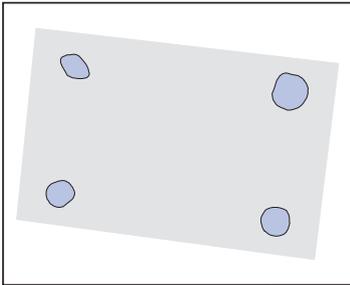
Les surfaces des bâtiments sont comprises entre quelques mètres carrés pour les greniers et près de cent mètres carrés pour les habitations. Généralement quadrangulaires et massives, les constructions ont une ossature composée de quatre à six poteaux ancrés dans le sol. Ceux-ci soutiennent de hautes charpentes recouvertes de chaume ou de bardeaux de bois. Régulièrement, les parois peu épaisses, en clayonnage ou torchis* sont « rejetées » à l'extérieur du module porteur central (ill. 12 et 13). Ce mode de construction a plusieurs avantages : faciliter la réfection des parois, protéger des intempéries les poteaux porteurs et augmenter la surface des bâtiments. Les parois, faiblement fondées, ne laissent que peu de traces archéologiques mais sont, sur certains sites, recouvertes d'enduits colorés.

Ce type d'architecture est présent sur tout le territoire celte, de la Bretagne à la Pologne.

De la fin du I^{er} siècle av. J.-C. au I^{er} siècle ap. J.-C., les techniques de constructions évoluent : les poteaux porteurs sont maintenant intégrés aux parois, libérant l'espace interne de toutes contraintes (ill. 14 et 15).

À la fin du I^{er} s. ap. J.-C., la technique des poteaux porteurs est supplantée par celle des soubassements en pierre avec élévation en bauge*. La tuile remplace la couverture traditionnelle en matériaux périssables. Le recours à ces nouveaux matériaux s'accompagne de la mise en œuvre de plans de bâtiments standardisés, illustrant la « romanisation » de la Gaule. La physionomie des sites s'en trouve radicalement transformée, comme sur le site de « Montison » (ill. 16 et 17). Cependant, l'emploi de l'architecture de bois et de terre pour les bâtiments de la *pars rustica* atteste d'une continuité marquée avec les pratiques architecturales et les mentalités gauloises.

> torchis/bauge : mélange composé de terre grasse et de paille hachée et servant à remplir les murs en pans de bois.

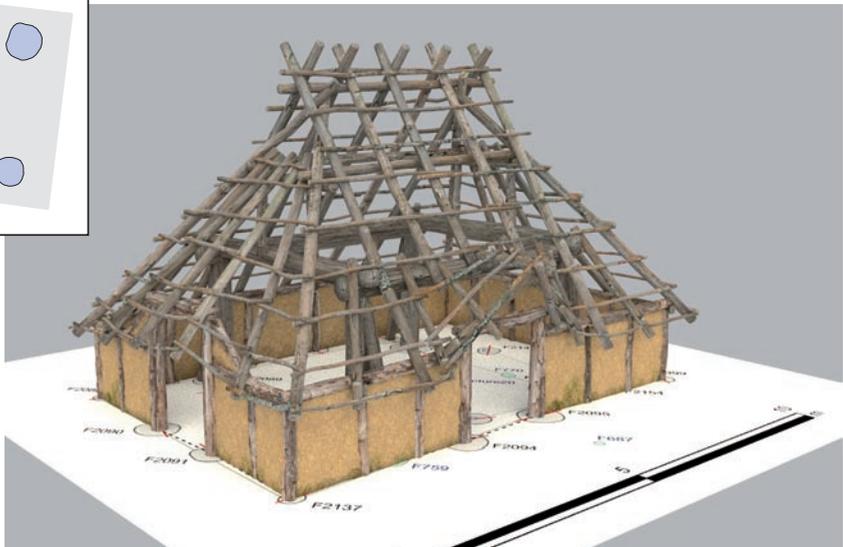


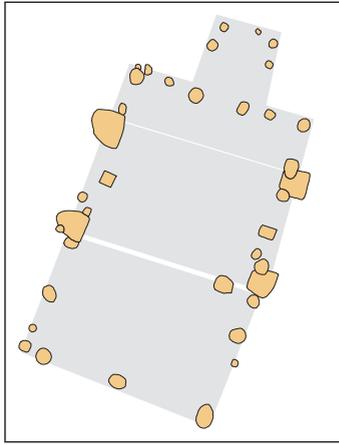
13/ Plan du bâtiment résidentiel gaulois (bâtiment 11), sur quatre poteaux porteurs et avec des parois « rejetées »

© Grégory Poitevin (Inrap)

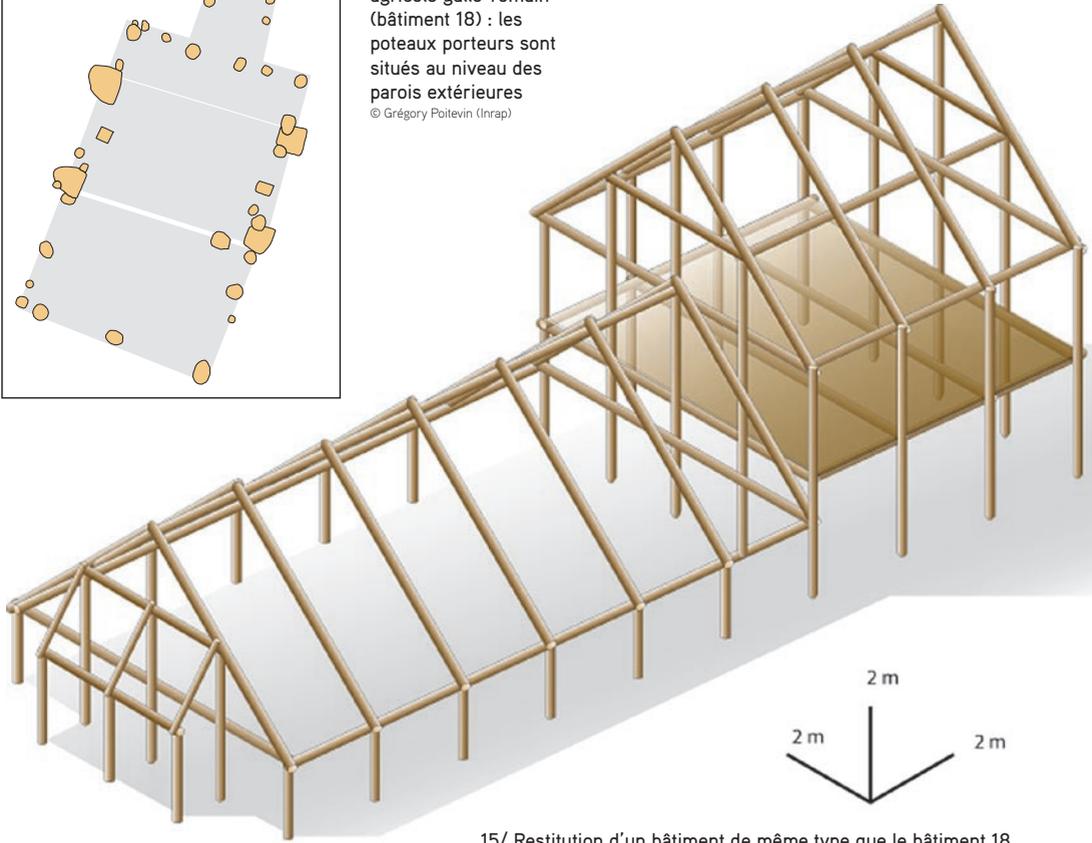
12/ Restitution d'une habitation de même type que le bâtiment 11

© Nicolas Holzern (Inrap)

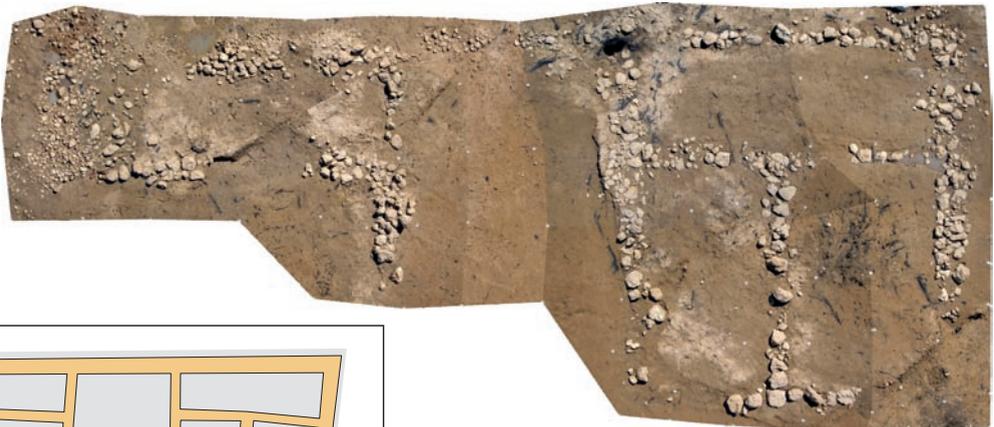




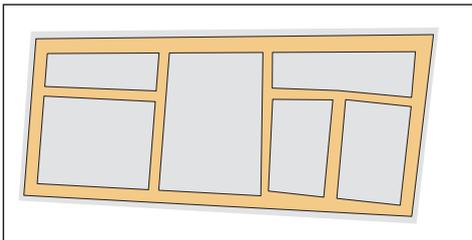
14/ Plan du bâtiment agricole gallo-romain (bâtiment 18) : les poteaux porteurs sont situés au niveau des parois extérieures
© Grégory Poitevin (Inrap)



15/ Restitution d'un bâtiment de même type que le bâtiment 18
© Gaëlle Robert (Inrap)



17/ Vue zénithale du bâtiment 6 et de ses fondations en pierres
© Patrick Neury (Inrap)



16/ Plan restitué du bâtiment résidentiel gallo-romain (bâtiment 6)
© Grégory Poitevin (Inrap)

QUI ÉTAIENT LES HABITANTS DE « MONTISON » ?

Plusieurs arguments plaident à « Montison » pour suggérer un statut socio-économique privilégié des habitants à l'époque gauloise : la puissance des fossés d'enclos, la forte structuration interne du site, le nombre conséquent de bâtiments ayant parfois de grandes dimensions. L'analyse du mobilier confirme la présence d'une population rurale aisée (famille ou clan). Celle-ci dispose en effet d'objets diversifiés, d'une vaisselle domestique de qualité (ill. 18) et de produits d'importation telles que des amphores vinaïres italiques et de la céramique de diverses provenances.

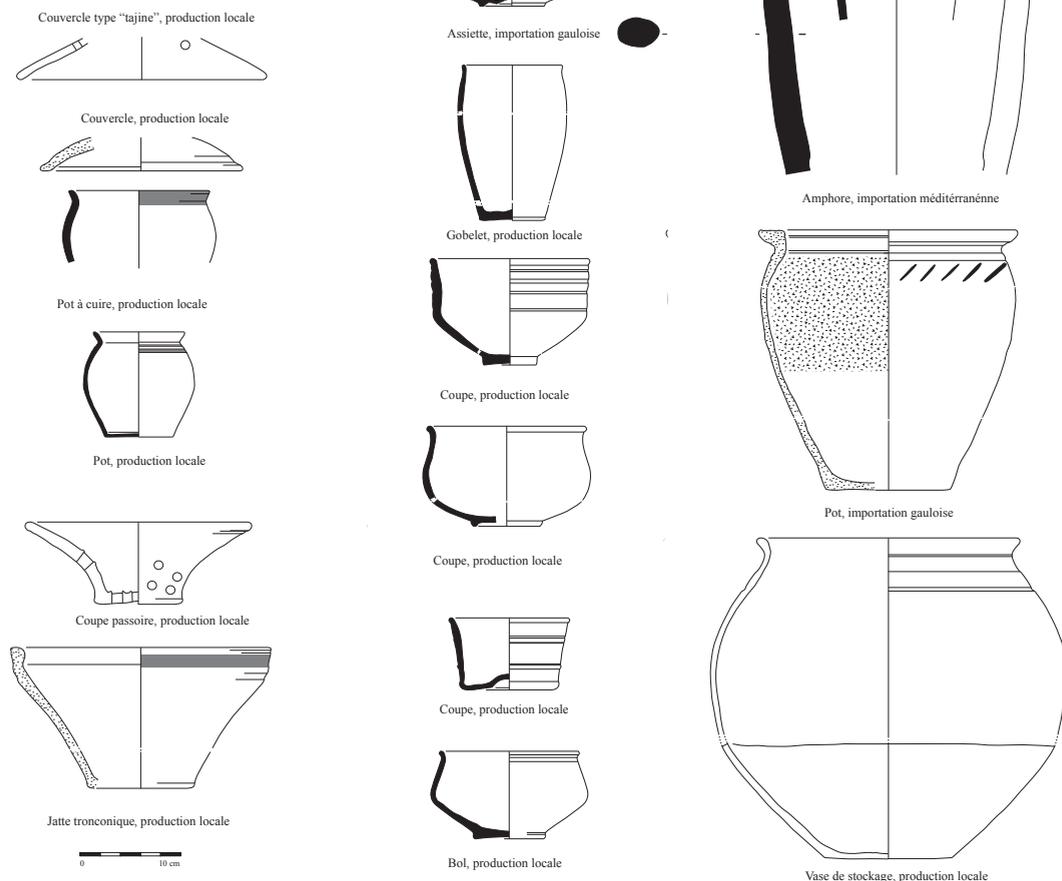
La vitalité économique du site est également soulignée par le rythme soutenu de la mise en place de nouvelles constructions et ce pendant une longue période. Il faut tout de même souligner que la surface du site reste modeste par rapport à d'autres sites de même nature.

Le remaniement profond de l'exploitation agricole observé à la fin du I^{er} siècle ap. J.-C. est issu d'une forte volonté des propriétaires terriens. Cette évolution s'est produite de manière progressive, marquant vraisemblablement la filiation des

propriétaires. S'est-elle effectuée sous des contraintes économiques ? Par son organisation et sa composition, l'établissement antique se place parmi les moyennes ou petites *villae*. Le type d'architecture, les matériaux employés et le mobilier recensé sur le site témoignent d'un habitat sans faste et relativement modeste. L'abandon des lieux au cours du II^{ème} siècle ap. J.-C., peu de temps après sa restructuration, cristallise certainement le déclin économique latent de l'exploitation agricole.

18/ Vaisselier gaulois

© Sandrine Riquier (Inrap)



Les fouilles archéologiques de la LGV SEA Tours-Bordeaux en Indre-et-Loire

- 1 Monts « le Petit Netilly »
- 2 Sorigny « Netilly »
- 3** Sorigny « Montison »
- 4 Sainte-Catherine-de-Fierbois « Pré de la Fosse, les Clavaux »
- 5 Sainte-Maure-de-Touraine « les Bates, les Douettes »
- 6 Sainte-Maure-de-Touraine « Devant la Boisselière »
- 7 Sainte-Maure-de-Touraine « la Croneraie »
- 8 Draché « Taille de Randoux »
- 9 Maillé « Villiers, la Roche »
- 10 Maillé « la Forgeais »
- 11 Maillé « le Perrou »
- 12 Maillé « le Perrou »
- 13 Maillé « Bois Adrien »
- 14 Nouâtre « les Arrentements »
- 15 Nouâtre « la Fondrière »
- 16 Ports « le Barrage »
- 17 Ports « le Barrage »
- 18 Pussigny « les Prés d'Arrêt, le Cosson, le Fond d'Arrêt, Grouet »
- 19 Pussigny « le Fond d'Arrêt, la Pierre Levée »
- 20 Pussigny « le Vigneau »
- 21 Marigny-Marmande « Psé »
- 22 Marigny-Marmande « la Fuye, la Perrière »
- 23 Marigny-Marmande « le Toucheau »
- 24 Marigny-Marmande « le Toucheau »





L'ETAT ET LE PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE

Le Ministère de la Culture, en application du livre V du Code du Patrimoine, a pour mission d'inventorier, étudier, protéger et conserver le patrimoine archéologique. Il programme, contrôle et évalue la recherche scientifique tant dans le domaine de l'archéologie préventive que dans celui de la recherche programmée. Il s'assure également de la diffusion des résultats auprès de la communauté scientifique et du grand public.

La mise en œuvre de ces missions est confiée aux Directions régionales des affaires culturelles (Services régionaux de l'archéologie).



L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

PRÉVENTIVES (Inrap)

Avec plus de 2 000 collaborateurs et chercheurs, l'Inrap est la plus importante structure de recherche archéologique française et l'une des toutes premières en Europe. Institut national de recherche, il réalise chaque année quelque 1 800 diagnostics archéologiques et 250 fouilles en partenariat avec les aménageurs privés et publics, en France métropolitaine et outre-mer. Ses missions s'étendent à l'exploitation scientifique des résultats et à la diffusion de la connaissance archéologique auprès du public.



LISEA

LISEA est la société concessionnaire de la future Ligne à Grande Vitesse SEA

Tours-Bordeaux jusqu'en 2061. Sa mission est de concevoir, financer, construire, exploiter et maintenir la ligne. La mise en service commerciale de la ligne est prévue mi-2017.

La conception et la construction de la ligne ont été confiées au groupement d'entreprises COSEA, piloté par Vinci Construction. Les 300 km de la LGV Tours-Bordeaux ont constitué une opportunité unique de recherches en archéologie préventive : plus de 130 phases de diagnostics prescrites sur une surface globale de 3 500 ha d'emprise ont entraîné la fouille de 85 ha sur 49 sites distincts.

www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/DRAC-Centre
www.inrap.fr

ISSN : 1243-8499
Orléans, 2014
Diffusion gratuite



ARCHEOLOGIE EN REGION CENTRE
Publication de la DRAC Centre

Directeur de publication : **Sylvie Le Clech**
directrice régionale des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie
6 rue de la Manufacture
45043 Orléans Cedex
Tél : 02 38 78 12 52

Laurent Bourgeau
conservateur régional de l'archéologie

Rédactrice en chef : **Aurélie Schneider (SRA)**

Textes : **Grégory Poitevin, Géraldine Thiéry (Inrap)**

Réalisation : **Centre Sciences**

Graphisme /Maquette : **David Héraud**

Impression : **Prévost Offset**

Fouille préventive de Sorigny (Indre-et-Loire)

« Montison »
2,1 ha
du 25 juin au 28 septembre 2012

Maîtrise d'ouvrage : **LISEA**

Conduite de l'opération : **Equipe Inrap**
Grégory Poitevin (responsable d'opération)
Géraldine Thiéry (responsable de secteur)
Michel Coutureau, Mathias Cunault (infographie)

COLLABORATION

Inrap : Philippe Gardère, Mélanie Simard, Sandrine Riquier, Céline Barthélemy-Sylvand • Sadil-CG37 : Murielle Troubaday

INTERVENANTS ADMINISTRATIFS (Inrap) : Odet Vincenti, Isabelle Kerouanton, Coralie Roumagne

EQUIPE DE FOUILLE (Inrap) : Lucie Amami, Marie-Claude Bakkal-Lagarde, Aude Baranger, Jean-Charles Barron, Maude Beurtheret, Rachid Brouté, Samuel David, Lucie Dejean, Jean-François Deschamp, Julien Faucon, Thierry Giraud, Georges Gomez, Agnès Joly, Elodie Philippon, Christine Pucyo, Pierre Mahy, Fayçal Ben Nejma, Patrick Neury

EQUIPE DE POST-FOUILLE : Sébastien Millet, Nicolas Holzem, Philippe Ladureau

